

## **COMPTE RENDU du CTPD du 04/11/2010**

*Vos représentants FO DGFIP 85 pour ce Comité Technique :  
Samuel CHRISTINE, Sébastien LIEVRE,  
Marcel NAVARRO, Stéphane OLLIER et Philippe VALOT*

**« JE NE SUIS PAS LE PERE NOEL !!! »**  
**« C'EST DIFFICILE... »**  
**« C'EST COMPLIQUE... »**

***Ainsi peuvent se résumer les réponses de la Direction aux nombreuses difficultés rencontrées dans les services, que nous avons abordés lors de ce CTPD !!!***

Le CTPD a été convoqué le 14 octobre 2010, La mobilisation pour le retrait du projet de loi sur les retraites a fait que les organisations syndicales ont décidé de ne pas siéger tant sur le plan local que national.

Le CTPD a été convoqué pour la deuxième réunion le 4 novembre 2010.

**Les autres organisations syndicales (Solidaires et CGT) n'ont pas siégé. L'absence systématique de réponses de la Direction explique certainement ce choix des autres syndicats.**

**De notre point de vue, la section FO DGFIP 85 a décidé de siéger dans ce cadre paritaire pour défendre les revendications face à la Direction car celle-ci se doit de prendre le temps de nous écouter et d'entendre la vraie vie des services et toutes les difficultés quotidiennes auxquelles nous sommes tous confrontés.**

Avant que le président du CTPD n'ouvre la réunion, une discussion est engagée par la CGT sur le prélèvement des jours de grève d'octobre, sur l'information des agents, sur la confirmation par les agents grévistes des jours de grève. La réponse de la direction a été de fixer le prélèvement de 3 jours de grève en novembre et le solde en décembre. A l'issue de cet échange, la CGT quitte la salle.

Dés l'ouverture de la réunion nous faisons constater l'importance de l'ordre du jour pour 2 H 30 de réunion programmée. Le président accepte alors de convoquer un autre CTPD qu'il fixe au 29/11. Pour résumer en quelques mots nos échanges avec la Direction : toujours les mêmes difficultés concernant le manque de bras dans les services... Les suppressions d'emplois sont plus que jamais le cœur de tous nos problèmes, ayant pour conséquence principale une dégradation continue du service public et un accroissement du stress pour l'ensemble des personnels !

**Concernant le transfert du recouvrement fiscal de 7 communes de la trésorerie de Luçon vers le SIP de Fontenay le Comte,** la Direction affirme que ***« l'ORE (Outil de Répartition des Emplois) du SIP de Fontenay permet à l'équipe recouvrement de faire face à la charge supplémentaire sans transfert d'agent »...***

Comment la direction peut elle procéder à une telle affirmation ? Comment peut elle mesurer la situation avec un ORE qui a été

mis en place non pas pour évaluer les emplois nécessaires pour le bon fonctionnement des services mais pour répartir les emplois en continue diminution ?

Cette affirmation relève d'un passage en force dans le cadre des réformes engagées et des suppressions d'emplois.

**Force Ouvrière a donc voté contre ce transfert.**

## **Concernant la restructuration des périmètres géographiques des SAID du CDI des Sables d'Olonne,**

Il s'agit d'une nouvelle répartition des articles IR entre les trois secteurs d'assiette envisagé ( ?) par la DDFiP du fait de la suppression de deux emplois au 01/09/2010.

Nous nous sommes étonnés de voir ce point mis à l'ordre du jour d'un CTPD en novembre alors que le transfert a commencé à être effectué dès le début octobre.

Ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain CTPD, la direction devant faire le point sur la situation.

### **La discussion s'engage sur les emplois et la situation dans le département à partir du procès verbal de la réunion du CTPD du 22/06/10.**

Dans ce PV une phrase : « L'exercice réduction d'emploi devient de plus en plus difficile à mener chaque année. Cette problématique est portée par les Directeurs à la connaissance du Directeur Général qui en est pleinement conscient et s'en est ouvert auprès du Ministre »

FO demande quelle est la réponse du Ministre ?

Le directeur répond : « Un Comité Technique Paritaire Central est convoqué pour le 30 novembre, le nombre d'emplois qui seront supprimés au 01/09/2011 est de 2663. Le ministre a confirmé que les missions de la

*DGFIP sont toutes conservées et renforcées ! »*

Comment affirmer de tels propos contradictoires sans sourciller quand les agents subissent des conditions de travail insupportables, que leur qualification professionnelle est mise à mal par la masse des tâches à accomplir et que les missions sont vidées chaque jour un peu plus de leur contenu ?

**Le Ministre et les Directeurs ne sont pas des « pères Noël » mais des magiciens pour affirmer que moins il y a d'emplois, plus nos missions sont renforcées !!! Qui peut croire à un tel mensonge ?**

## **Situation particulière de la trésorerie du Pays Yonnais et Essartais Municipale (PYEM) : Une situation intolérable**

FO a organisé une HMI le matin du 4 novembre à PYEM pour faire le point avec les collègues.

La situation de ce service est toujours aussi tendue. En effet, le manque d'effectif chronique dans ce poste comptable et l'énorme charge de travail à absorber aboutissent à des conditions de travail insoutenable pour nos collègues.

Concernant notamment le service des dépenses, 800 bordereaux de mandats sont en attente de traitement à ce jour...La bannette ne désemplie pas.

Tous les 3 mois, le Directeur et son équipe se déplacent sur place pour faire un point d'étape de la situation de cette Trésorerie. La Direction s'est en effet engagée depuis des mois à prendre en charge certaines problématiques afin de les gérer directement, mais force est de constater que le quotidien des agents est toujours aussi insupportable malgré toutes ces promesses. Les agents estiment que ces visites programmées ne sont pas utiles dans la mesure où aucune réponse n'est apportée concernant les effectifs. Il est inutile que le « père Noël » ne se déplace si sa hotte est désespérément vide...

Le DDFiP explique qu'il n'est effectivement pas le père Noël mais qu'il va continuer à aller

voir les agents sur place et qu'un gros travail est fait auprès des collectivités locales pour améliorer le mandatement et les flux informatiques, mais que ce travail de longue haleine finira par payer. Le directeur a osé proposer un audit du poste !!

Les agents font malheureusement le constat que rien n'a changé dans leur quotidien et que la seule véritable réponse à leur problème serait d'obtenir des bras supplémentaires, ce que se refuse à admettre la Direction !

Cela fait plus de 10 ans que la Trésorerie PYEM a des difficultés du fait de l'insuffisance des effectifs et que l'attention des Directeurs successifs a été appelée. Pour preuve, il s'agit de relire les PV des CTPD antérieurs. Les agents sont à bout et certains sont à deux doigts de craquer. Il n'y a aucune animosité de leur part envers la Direction mais ils ne comprennent pas qu'aucune mesure concrète ne soit prise immédiatement...

Le Directeur nous a dit lors d'une audience précédente qu'il demanderait que l'ORE soit réexaminé pour la TP PYEM. Nous lui avons rappelé son engagement mais il nous a dit ne pas avoir « eu de réponse spécifique particulière » !!!

D'une manière générale, FO demande au Directeur l'explication qu'il va pouvoir apporté aux agents et aux Syndicats lors de l'annonce de la vingtaine de suppressions d'emplois supplémentaires avant la fin de l'année alors que lui-même explique que « *L'exercice réduction d'emploi devient de plus en plus difficile à mener chaque année* » (voir plus haut).

Le Directeur reste sans voix, un silence qui en dit long...

Des situations comparables à la Trésorerie PYEM tendent à se généraliser dans de nombreux services au fil du temps, avec les suppressions d'emplois qui se généralisent partout.

*FO demande précisément au Directeur, à l'instar des réunions et contacts pris par les chefs de service dans le cadre du*

*Document Unique, que ce dernier prenne la décision de demander aux chefs de service de réunir les agents afin que le nombre d'emplois manquants dans les services soit recensé. Et cela sans surenchère.*

*FO demande qu'un CTPD soit convoqué uniquement sur ce point.*

*FO estime qu'il y aurait alors un véritable dialogue social et un bon fonctionnement du paritarisme sur cette question centrale des emplois.*

*Nous savons que le Directeur n'a pas la capacité à créer les emplois, mais nous lui demandons simplement d'accepter l'idée de recenser les emplois nécessaires au fonctionnement des services.*

Réponse du directeur : « c'est NON »

FO demande pour information que soit communiqué le **nombre prévisionnel de départ à la retraite** pour les mois qui viennent. La DRH indique que ce recensement est en cours et qu'elle n'a pas d'éléments suffisamment précis à communiquer, mais que l'information sera donnée dès que possible.

**D'autres situations particulières sont évoquées : MORTAGNE, ST FUGENT, LUCON, CHAILLE LES MARAIS, le PRS, etc...**

Concernant le réseau TRESOR, la Direction affirme qu'hormis peut-être la Trésorerie de St Fulgent, aucun autre projet de fermeture n'est programmé pour ces prochains mois. Cependant, le Directeur admet avoir envisagé la fermeture potentielle des Trésoreries de Chaillé Les Marais et de Mortagne.

Devant les difficultés de pourvoir en effectif la Trésorerie de Mortagne, la Direction nous propose pour la prochaine CAP locale de proposer ce poste au mouvement de mutation sur postes spécifiques. Ce que nous approuvons étant donné la situation géographique particulière de ce poste et l'absence de demandes de mutations internes.

Nous avons abordé également les difficultés d'installation du PRS. Les locaux étant contraints, il conviendrait de revoir le mobilier de ce nouveau service afin d'optimiser l'espace de travail existant. La Direction s'est engagée à aller voir ce qui pouvait être fait.

Nous avons demandé au Directeur de **chiffrer le coût des travaux immobiliers et des dépenses liés à la mise en place de la fusion DGI DGCP** pour le département.

Ces chiffres seront communiqués

**SITE INTERNET DE LA SECTION :**

**<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>**

## ARTICLE DE PRESSE « CAPITAL » du mois d'octobre :

Cet article a été lu aux Directeurs lors du dernier CHS le 04/10/2010 lorsque ceux-ci nous ont expliqué qu'il fallait que la reconnaissance du travail bien fait par les agents soit davantage exprimée. Nous lui avons rétorqué que la reconnaissance passait principalement par le bulletin de paye et qu'en la matière, les agents étaient beaucoup moins motivés que lui... argumentaire à l'appui avec cet article :

Et s'il n'y avait que l'hôpital! Face à la crise des finances publiques, les fonctionnaires ne sont en réalité pas égaux devant l'austérité. Les disparités de traitement auraient même plutôt tendance à se creuser. Bien sûr, les 5,3 millions d'agents de l'Etat, des collectivités locales et des services hospitaliers sont condamnés à la même moulinette dès l'année prochaine: tous devront supporter le gel du sacro-saint «indice», qui sert à calculer le montant du salaire de base, et s'attendre à une hausse

74 Capital Octobre 2010

progressive de leurs cotisations retraite (de 7,85 à 10,55% en dix ans, pour s'aligner sur celles du privé). Mais, derrière cette solidarité de façade – les ministres eux-mêmes ont été priés de tailler dans leurs dépenses courantes, pour l'exemple – certaines catégories de personnels vont en réalité connaître un sort beaucoup plus doux.

Les cadors de la Direction générale des impôts (DGI) pourront en témoigner. Indispensables à la réussite de la délicate fusion de leur administration avec la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP), ces agents haut de gamme ont décroché l'an dernier de copieux extras accordés par Eric Woerth, alors ministre du Budget et en charge de la réforme de la fonction publique. Ainsi, sans le crier sur les toits, les cachottiers de la DGI ont obtenu l'alignement en quatre ans de leurs rémunérations sur celles de leurs collègues, bien plus grassement rétribués. Et certains inspecteurs départementaux des impôts vont engranger un nouveau bonus de 300 euros mensuels au cours des deux prochaines années (ils en ont déjà perçu un du même montant entre 2009 et 2010). Plus chanceux encore, les directeurs des services

fiscaux vont voir leurs salaires s'arrondir de plusieurs milliers d'euros par mois d'ici 2012. A cette date, ils devraient toucher autant que les fameux trésoriers-payeurs généraux, qui figurent parmi les mieux lotis de l'administration française. Inutile de dire que ces augmentations plantureuses font jaser les gros bataillons d'agents des impôts, qui ont dû pour leur part se contenter de... 23 euros par mois. «C'est scandaleux, à un mo-